Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 89 (1992)
Heft: 7

Rubrik: Communiqués

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COMMUNIQUÉS

Section Val-de-Ruz

Contrôle du miel

Adressez-vous à: **Bernard Bourquin, 2057 Villiers, tél. 53 17 94.**

Station vaudoise de fécondation de reines

Station de Jaman

Les montées prévues les 11 et 25 juillet sont avancées au 10 et 24 juillet 1992.

Nous vous rappelons qu'il est nécessaire de s'annoncer préalablement avant chaque montée à M. P. Sudan, à Ecoteaux, tél. 021/907 85 80.

Le comité.

Prix du miel pour 1992

Prix de vente conseillé pour 1992

Pour le commerce de détail, en grande quantité, fourniture non franco, emballages facturés . . . . . **Fr. 16.—/kg**

Pour le consommateur, en grande quantité, fourniture non franco, emballages facturés . . . . . **Fr. 18.—/kg**

Pour le miel mis en pot avec étiquette:

	½ kg	1 kg
Pour le commerce de détail	**9.—**	**17.—**
Pour le consommateur . .	**10.50**	**20.—**

Pour les miels de colza et de châtaignier, une réduction de prix de 2 francs est accordée.

Les emballages seront facturés par le vendeur à l'acheteur au prix coûtant.

Pour les grossistes, le prix dépendra des prix du marché.

Société d'apiculture Ajoie - Clos-du-Doubs

Le 5 juillet prochain sera une fête pour notre société. En effet, ce jour-là aura lieu l'inauguration du rucher-école, avec portes ouvertes de 9 h à 21 h. Chacun aura la possibilité d'y prendre le repas de midi ainsi que d'y étancher sa soif dans une cantine couverte (donc par n'importe quel temps). Membres de la société et des sociétés sœurs, apiculteurs et amis des abeilles, le comité d'organisation se fera un plaisir de vous y recevoir.

A plaisir de fraterniser. *Le comité.*

Attention, très important! Modification des dates de réception

Je vous rappelle ci-après les dates limites pour la réception de vos convocations, communiqués et petites annonces:

Numéro 8	**pour août**	**1er**	**juillet**
Numéro 9	pour septembre	7	août
Numéro 10	pour octobre	4	septembre
Numéro 11/12	pour novembre	9	octobre

Inspectorat des ruchers du Valais romand

La distribution des produits de lutte contre la varroase est faite sur la base des primes épizootiques payées pour l'année en cours et des recensements faits par les inspecteurs.

CERCLE I MONTHEY	Date	Heure
Insp. J. M. Genolet:		
distribution et récupération faites par l'inspecteur		
Insp. Guy Rouiller:		
distribution et récupération faites par l'inspecteur		
Insp. Michel Bellon:		
Lieu: au domicile de l'inspecteur	1. 8.	10 h
Retour des lanières:		
Lieu: au domicile de l'inspecteur	1.11.	

CERCLE II ST-MAURICE		
Insp. Yvan Biollay:		
Lieux: Massongex, au Caveau romain	27. 7.	20 h - 20 h 30
Daviaz, domicile inspecteur	29. 7.	20 h - 20 h 30
Retour des lanières:		
Lieux: Massongex, au Caveau romain	5.10.	20 h - 20 h 30
Daviaz, domicile inspecteur	7.10.	20 h - 20 h 30
Insp. Denis Jacquier:		
Lieux: Collonges, Café Mottier	30. 7.	20 h
Trient, Café Moret	31. 7.	19 h
Finhaut, Beau-Séjour	31. 7.	20 h
Retour des lanières:		
Lieux: Collonges, Café Mottier	15.10.	20 h
Trient, Café Moret	16.10.	19 h
Finhaut, Beau-Séjour	16.10.	20 h
Insp. Michel Coquoz:		
distribution et récupération faites par l'inspecteur		
Insp. Bernard Borgeat: idem que Coquoz		

CERCLE III MARTIGNY		
Insp. Michel Michellod:		
Lieux: Fully, Café de la Place	31. 7.	19 h 30 - 21 h
Bovernier, distribution faite par l'inspecteur		
Retour des lanières:		
Lieu: Fully, Café de la Place	16.10.	19 h 30 - 21 h
Insp. Christian Glassey:		
Lieux: Riddes, Café de la Place	28. 7.	20 h
Isérables, La Crettaz	30. 7.	20 h
Retour des lanières:		
Lieux: Riddes, Café de la Place	13.10.	20 h
Isérables, La Crettaz	15.10.	20 h

Insp. Roland Juilland:

Lieux: Saxon, Café des Vergers	31. 7.	19 h - 20 h 30
Leytron, Café des Vergers	3. 8.	19 h - 20 h 30
Retour des lanières:		
Lieux: Saxon, Café des Vergers	16.10.	19 h - 20 h 30
Leytron, Café des Vergers	17.10.	19 h - 20 h 30

Insp. Alphonse Addy:

Lieu: Martigny-Bourg, Café de la Place	7. 8.	20 h
Retour des lanières:		
Lieux: au domicile de l'inspecteur pour le (au plus tard)	20.10.	20 h

CERCLE IV ENTREMONT

Insp. Morand Georges:

Lieu: au domicile de l'inspecteur	1. 9.	19 h
Retour des lanières:		
Lieu: au domicile de l'inspecteur pour le (au plus tard)	20.10.	17 h

Insp. Dumoulin Georges:

Lieu: au domicile de l'inspecteur	27. 7.	19 h - 21 h
et le	29. 7.	19 h - 21 h
Retour des lanières:		
Lieu: au domicile de l'inspecteur	5.10.	19 h - 21 h
et le	7.10.	19 h - 21 h

Insp. Schers Raymond
distribution et récupération faites par l'inspecteur

CERCLE V CONTHEY

Insp. Michel Fournier:

Lieu: Café des Amis à Fey	7. 8.	19 h
Retour des lanières:		
selon instruction de l'inspecteur, mais au plus tard	20.10.	

Insp. J. P. Bourdin:

Lieux: Ardon, Halle populaire	5. 8.	19 h - 20 h
Erde, Café Rhododendron	6. 8.	19 h - 20 h
Retour des lanières:		
selon instruction de l'inspecteur, mais au plus tard le	20.10.	

CERCLE VI HERENS

Insp. Claude Gaspoz

Lieux: La Luette, Café	31. 7.	19 h
Evolène, Café Alpinaz	7. 8.	19 h
Retour des lanières:		
Lieux: La Luette, Café	6.10.	19 h
Evolène, Café Alpinaz	16.10.	19 h

Insp. Ch. Rudaz:		
Lieu: au rucher de l'inspecteur	31. 7.	17 h - 19 h
Retour des lanières:		
Lieu: au rucher de l'inspecteur	9.10.	17 h - 19 h
Insp. J.-Claude Barmaz:		
Lieu: au domicile de l'inspecteur	27. 8.	17 h
Retour des lanières:		
Lieu: au domicile de l'inspecteur	10.10.	17 h

CERCLE VII SION

Insp. Sylvain Bonvin:		
Arbaz + Ayent + Grimisuat		
Lieu: au domicile de l'inspecteur	27. 7.	20 h
Retour des lanières:		
Lieu: au domicile de l'inspecteur	12.10.	19 h
Insp. Joseph Crittin		
Lieu: Sion, Chantovent	30. 7.	20 h
au domicile de l'inspecteur dès le	27. 7.	
Retour des lanières:		
Lieu: au domicile de l'inspecteur pour le (au plus tard)	20.10.	
Lieu: Sion, Chantovent	22.10.	20 h
Insp. J.-Louis Héritier:		
Lieux: Sion, Chantovent	31. 7.	20 h
Savièse, La Channe	29. 7.	20 h
Retour des lanières:		
Lieux: Sion, Chantovent	23.10.	19 h 30
Savièse, La Channe	22.10.	19 h 30

CERCLE VII SIERRE

Insp. Savioz Sylvain:		
Lieux: Réchy, Café du Parc	7. 8.	19 h 30
Vissoie, Café des Alpes	8. 8.	19 h 30
Retour des lanières:		
Lieux: Réchy, Café du Parc	16.10.	19 h 30
Vissoie, Café des Alpes	17.10.	19 h 30
Insp. Bordoni + Renggli		
(Tél. 55 79 75 + 55 58 70):		
Lieux: Sierre, Goubrin	24. 7.	20 h
Grône, Café Central	28 7.	20 h
Chermignon, Relais Fleuri	31. 7.	20 h
Retour des lanières:		
Lieux: Grône, Café Central	6.10.	20 h
Chermignon, Relais Fleuri	9.10.	20 h
Sierre, Goubrin	13.10.	20 h

L'inspecteur cantonal des ruchers:
J. M. Formaz